UFAP
UNSa Justice
MA BAYONNE

À COURT D'ARGUMENTS, ON S'EN PREND AUX AUTRES !

Bayonne, le 19/11/2026

Chers collègues,

À l'approche des élections professionnelles, certains semblent avoir trouvé leur principale occupation : parler de l' **UFAP UNSa Justice** ! À croire que nous sommes devenus leur sujet de préoccupation numéro un. C'est flatteur, mais nous aurions tout de même préféré qu'ils consacrent autant d'énergie à défendre les personnels !

L'information des personnels fait partie intégrante de notre engagement syndical. L'**UFAP UNSa Justice** continuera à informer les agents sur leurs droits, leurs démarches et les enjeux des élections professionnelles.
Les collègues sont libres de leurs choix et savent parfaitement se faire leur propre opinion.

Sur le service en 12 heures, encore faut-il connaître l'action 33 du protocole d'Incarville avant de vouloir en donner des leçons ! Celle-ci vise notamment à mieux concilier vie professionnelle et vie privée. Nous défendons la liberté pour chaque agent de choisir l'organisation de travail qui correspond à ses attentes et à ses contraintes personnelles. Le 12 heures doit être une possibilité, jamais une obligation. Un service mixte permet justement de respecter les choix de chacun. Nous n'avons pas vocation à décider à la place des agents ce qui est bon pour eux.
C'est peut-être là une différence fondamentale !
Puisque certains mettent en avant le temps nécessaire pour faire avancer les choses avec l'administration, parlons du bilan.

Quatre années de majorité, et toujours les mêmes difficultés, les mêmes problèmes et les mêmes attentes.
Concrètement, qu'est-ce qui a réellement changé dans le quotidien des agents de Bayonne ? RIEN !!!

Être syndicaliste, ce n'est pas simplement obtenir un rendez-vous avec la direction, participer à des réunions ou se féliciter d'avoir été reçu. C'est porter les revendications, défendre les personnels et obtenir des avancées concrètes. Sur le terrain, l'**UFAP UNSa Justice** n'a pas attendu les élections pour se mobiliser. Face à la surpopulation pénale et au manque d'effectifs, nous étions devant les portes de l'établissement, aux côtés des collègues, pour faire entendre leur colère et leurs revendications.

Défendre les personnels, ce n'est pas faire de beaux discours, c'est être présent, se battre et se mobiliser lorsque leurs intérêts sont menacés !

L'UFAP UNSa Justice n'est pas là pour accompagner la direction, mais pour défendre les personnels, même lorsque cela dérange !

Avant de donner des leçons aux autres organisations syndicales, certains feraient bien de commencer par balayer devant leur propre porte. Les critiques sont faciles, les promesses aussi. Encore faut-il pouvoir présenter un bilan à la hauteur des responsabilités exercées pendant quatre ans !

En décembre, ce sont les agents qui auront le dernier mot. Et cette fois, ce ne sont ni les discours, ni les critiques contre les autres organisations qui feront la différence, mais bien les actes et les résultats.

L'**UFAP UNSa Justice** leur fait confiance pour juger les actes et les bilans de chacun.

AVEC LES COLLÈGUES, JAMAIS À LA REMORQUE DE LA DIRECTION !

Le bureau local